

## BULLETIN DE RESERVATION AUTOMNE 2024

### Accueil de Loisirs

Madame, Monsieur,

Coublevie, 16/09/2024

Vous trouverez ci-joint les modalités d'inscription pour vos enfants et jeunes pour les vacances d'AUTOMNE 2024.  
**ATTENTION : seuls les enfants de 3 ans ayant été scolarisés sur l'année scolaire 2024-2025 pourront être accueillis.**

#### 1. PRIORITÉS D'INSCRIPTION

- **Déposer le dossier pendant la période de réservation par mail.**
- Les demandes de réservation se font d'abord pour les Coubleviteins.
- Inscription à la semaine (4 ou 5 jours).
- Une attention particulière est portée à l'accueil des fratries.

#### 2. RÉSERVATION ET INSCRIPTION

- **La période de réservation pour les Coubleviteins aura lieu du Jeudi 19 septembre au Jeudi 26 septembre.**
- Pendant cette période, **le bulletin de réservation** doit être envoyé **par mail** et nous vous ferons une confirmation de bonne réception (pour les familles ne possédant pas de mails, merci de nous contacter par téléphone). Nous ne faisons **pas d'accueil physique**, mais vous pouvez nous contacter pour prendre Rendez-vous.
- **Après étude des demandes de réservation, nous validerons ou non l'inscription pour le vendredi 4 octobre** pour les Coubleviteins.
- Entre le 7 et 11 octobre, et dans la limite des places restantes, le demandes pour 1 ou 2 jours des coubleviteins et les demandes des « **extérieurs** » seront possibles.
- **Une fois l'inscription est confirmée, le règlement de la somme due** valide de manière **définitive** l'inscription. L'encaissement se fera avant le début des vacances et la facture vous sera envoyée par mail au cours de la première semaine du mois de novembre 2024.

#### 3. ANNULATION

Conformément au Règlement Intérieur : votre annulation doit être réalisée, « *par écrit ou par mail, une semaine avant l'ouverture de la période des vacances scolaires d'automne (à J-7)* ». **Votre annulation doit nous parvenir au plus tard pour le lundi 14 octobre 12h00. Passée cette date le coût restera dû.**

#### 4. TARIFS LA GRILLE TARIFAIRE HEBDOMADAIRE PAR ENFANT/JEUNE 2024.

**Attention** : une aide du CCAS de 4 €/jour sera attribuée pour les Coubleviteins uniquement pour les familles dont le quotient familial est **inférieur à 610 € pour le mois facturé. L'aide est à déduire du tarif.**

Forfait HEBDOMADAIRE	0 à 300	PROGRESSIF AU REEL DU QF	2500 et plus
La JOURNEE	12.46 €	10 € + [(QF X 8.2)/1000]	30.50 €
Choix de 2 à 5 Journées avec Repas, tarif Dégressif			
2 jours		(2 X J) – 5%	
3 jours		(3 X J) – 5%	
4 jours		(4 X J) – 5%	
5 jours		(5 X J) – 10%	

#### 5. AUTRES ELEMENTS :

- Votre dossier d'inscription 2024/2025 **doit être à jour** et Les factures antérieures honorées.
- Inscriptions sous conditions pour les enfants/jeunes en situation de handicap, [se rapprocher de la Direction.](#)
- Constitution des groupes : Les groupes sont déterminés en fonction du nombre d'inscrits, à minima : maternel ; élémentaire ; Années Collège (11-15 ans)
- Le programme d'animation sera à disposition au cours de la semaine du 14 octobre.
- Notre règlement intérieur 2024 est actualisé, il est disponible sur notre site internet.

L'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs  
Elisabeth LEROY et Ael GAY

## Accueil de Loisirs

# BULLETIN DE RESERVATION AUTOMNE 2024

### Du 21 au 31 octobre

**Vous trouverez ci-dessous le tableau pour l'inscription des enfants et des jeunes pour la période des vacances d'automne 2024 (du lundi 21 au vendredi 25 octobre et du lundi 28 au jeudi 31 octobre).**

Nom - prénom du 1<sup>er</sup> enfant :

Age :

Nom - prénom du 2<sup>ème</sup> enfant :

Age :

Nom - prénom du 3<sup>ème</sup> enfant :

Age :

Nom - prénom du 4<sup>ème</sup> enfant :

Age :

OCTOBRE	DEMANDE DE RESERVATION			
	1 <sup>er</sup> enf.	2 <sup>e</sup> enf.	3 <sup>e</sup> enf.	4 <sup>e</sup> enf.
Lundi 21/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 22/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Merc. 23/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 24/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vend. 25/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OCTOBRE	DEMANDE DE RESERVATION			
	1 <sup>er</sup> enf.	2 <sup>e</sup> enf.	3 <sup>e</sup> enf.	4 <sup>e</sup> enf.
Lundi 28/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 29/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Merc. 30/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 31/10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vend. 1 <sup>er</sup> Nov	FERIE			

Type de règlement :

Chèque à l'ordre de Léo Lagrange Centre Est €

Chèques vacances (nom-adresse titulaire renseignés) €

Espèces €

E-CESU et CESU €

Crédit : montant €

Prélèvement au 20/11/2024 :

(Réservé aux permanents déjà enregistrés – mise en place possible sur demande)

Date et signature des parents :

Espace administratif

Soit un montant total de : €

Réglé le :